



Dispositif National de mise en œuvre
de l'Initiative pour la Transparence
dans les Industries Extractives

RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT 2020



Mot du Président du GMC

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel d'avancement du DN/ITIE-Niger pour l'année 2020. Ce rapport se réfère à l'exigence 7.4 de la Norme ITIE. La mise en œuvre du processus ITIE au Niger s'est déroulé en 2020 s est déroulée dans un contexte sanitaire particulièrement difficile. Parmi les événements importants qui ont marqué l'année 2020, il convient de noter le retour du Niger dans le processus ITIE en Février 2020 suite à sa suspension suivie de son retrait intervenu en 2017; Il faut aussi noter l'amélioration du cadre juridique et institutionnel du DN/ITIE-Niger, le renforcement des capacités des parties prenantes, le lancement d'un nouveau site web et le début du processus de préparation pour l'élaboration en 2021 des rapports ITIE antérieurs et du premier Rapport ITIE (2019).

Je tiens ici à remercier l'Equipe du Secrétariat de ITIE International pour son soutien, son assistance et ses conseils utiles. Mes remerciements vont également à nos partenaires techniques et financiers pour leur appui dans la mise en œuvre du plan de travail 2020.

Je ne saurai terminer sans féliciter et remercier les membres du GMC, le Secrétariat exécutif et l'ensemble des parties prenantes de l'ITIE au Niger pour leur disponibilité permanente.

Laouali CHAIBOU, Directeur de Cabinet du Premier Ministre, Président du GMC

Résumé exécutif

Le présent rapport est élaboré conformément aux exigences de la Norme ITIE 2019. Il s'inscrit dans le cadre de la vulgarisation annuelle des activités de l'ITIE au Niger, que le GMC s'est proposé de réaliser, et du partage des informations sur la mise en œuvre de l'ITIE avec les parties prenantes.

Le rapport d'avancement annuel passe en revue l'essentiel des activités qui ont pu être exécutées.

Si certaines contraintes (Covid-19, élections générales et retard dans la mise à disposition des fonds programmés par la BAD) n'ont pas permis de mettre en œuvre toutes les activités, des efforts substantiels ont néanmoins été déployés et ont permis la réalisation de l'essentiel des activités du plan de travail 2020. Selon l'Exigence 7.4.a de la Norme 2019, les rapports annuels d'avancement doivent inclure :

- i. Un résumé des activités entreprises dans le cadre de l'ITIE durant l'année écoulée et une description des résultats de ces activités.
- ii. Une évaluation des progrès réalisés pour chaque Exigence de l'ITIE et les mesures prises pour aller au-delà des Exigences.
- iii. Une évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs définis dans le plan de travail du groupe multipartite (Exigence 1.5), y compris l'évaluation de l'impact et des résultats à la lumière des objectifs énoncés.

Table des matières

I. INTRODUCTION.....	4
II. Résumé des activités entreprises	5
 ACTIVITES REALISEES.....	7
III. Evaluation des progrès réalisés pour chaque Exigence de l'ITIE	10
Matrice du plan de travail 2020	17

I. INTRODUCTION

C'est pour se conformer à l'exigence 7.4 de la Norme ITIE 2019, invitant à l'examen des résultats et de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE, que le Dispositif National de mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (DN -ITIE) produit chaque année, son rapport d'activités ou « Rapport Annuel d'Avancement ». Ce rapport permet de documenter, essentiellement sur la base du Plan de Travail Annuel du DN-ITIE, les activités effectivement exécutées, et celles qui n'ont pas pu l'être, en cours d'année.

Le Niger a officiellement réintégré le processus ITIE en Février 2020 à l'issue du Conseil d'Administration tenu à Oslo. Il avait adhéré en 2005 à l'Initiative pour la transparence des Industries Extractives. En Septembre 2007, le Niger devint « pays candidat ». En Mars 2011, le Niger a acquis le statut de pays « Conforme » à la norme ITIE. De 2012 à 2014, le Niger a régulièrement produit ses rapports pays dans les délais, lui permettant ainsi de satisfaire l'exigence n° 7.2 durant cette période. Par une incompréhension, née d'un déficit de communication, le Niger a été suspendu lors du Conseil d'Administration de l'ITIE tenu à Manille aux Philippines en octobre 2017, pour insuffisance de progrès provoquant son retrait du processus. Suite à des pourparlers, le Niger a décidé de réintégrer le processus lors de la Conférence sur la gouvernance du secteur extractif tenu à Niamey en Janvier 2019. Le Niger a entrepris des démarches et a officiellement réintégré le processus en Février 2020 à la suite de la réunion du Conseil d'Administration tenu à Oslo. Aussi, en application de l'exigence 1.5 de la norme 2019, le Groupe multipartite(GMC) a procédé à la rédaction du plan d'actions pour la période 2020-2022, entièrement chiffré et compatible avec les échéances de déclaration, de validation et une gestion durable des IE avec pour principaux axes:

- 1. Le renforcement de la gouvernance interne de l'ITIE Niger**
- 2. L'amélioration de la transparence et de l'accès à l'information dans le secteur extractif au Niger**
- 3. La production et la publication des rapports ITIE**

4. La Communication, la vulgarisation des rapports ITIE et de la Norme

5. Le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des parties prenantes

6. Le Suivi Evaluation et la pérennisation du processus ITIE

En 2020, le DN-ITIE a décidé de mettre l'accent sur l'atteinte des six (06) principaux objectifs qu'il s'est fixé dans son Plan de Travail Annuel (PTA), à savoir :

- Mettre en place des mécanismes et procédures qui garantissent le processus décisionnel transparent et redevable vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes ainsi que du public
- Faire de l'ITIE un véritable outil de transparence et d'accès à l'information dans le secteur extractif au Niger
- Renforcer les progrès dans la mise en œuvre des exigences de l'ITIE et la Production de données exhaustives et fiables sur les secteurs minier et pétrolier.
- Mener des actions de sensibilisation, de communication et de dissémination afin de rendre les rapports largement accessibles et alimenter des débats publics responsables
- Consolider et renforcer les capacités techniques et opérationnelles des parties prenantes dans la mise en œuvre.
- Renforcer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de l'ITIE

Le DN/ITIE-Niger a réalisé ses activités suivant un plan d'action défini au préalable. Cependant, l'année 2020 a été une année particulière et la mise en œuvre des activités a très sensiblement impactée.

II. Résumé des activités entreprises

Vu le contexte de l'année 2020, la plupart des réunions et consultations ont été réalisées de manière virtuelle. Ceci a permis de s'adapter et de continuer la mise en œuvre des exigences ITIE à travers les échanges et

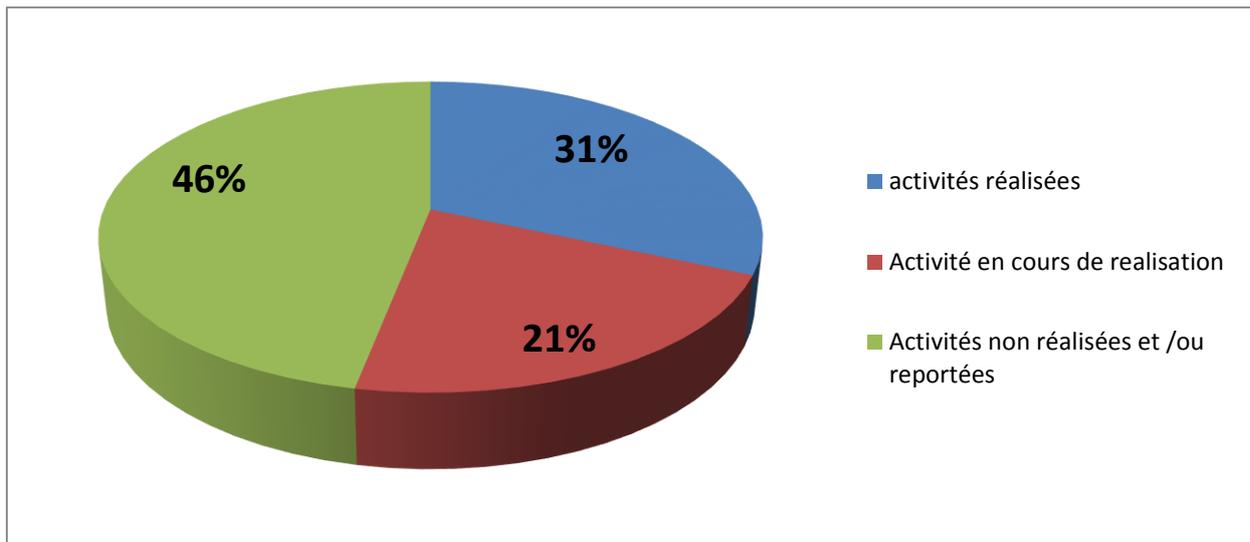
partages au sein du GMC et entre le Secrétariat exécutif et le Secrétariat International de l'ITIE. Néanmoins, l'assouplissement des mesures par période ont permis la réalisation des activités qui nécessitaient des rencontres physiques.

L'année 2020 a connu la mise en œuvre des activités phares :

1. La participation à la réunion du Conseil d'administration international de l'ITIE organisé à Oslo en 2020 qui a consacré le retour du Niger dans le processus ITIE
2. L'amélioration du cadre juridique et institutionnel du DN/ITIE-Niger
3. Des activités de renforcement de capacités et de partages d'expérience
4. Le début du processus d'édification d'un nouveau Site web

Ainsi, sur la base des objectifs listés ci-dessus, le DN-ITIE a pu exécuter pleinement treize (13) des quarante-deux (42) activités inscrites au PTA 2020, telles que l'amélioration de la gouvernance du DN/ITIE la mise à jour du Plan d'action conformément aux priorités nationales et à la note d'orientation N° 2 pour tenir compte de la Norme ITIE, l'organisation de séance de travail des commissions thématiques ,l'élaboration de la politique sur les données ouvertes ,l'Elaboration d'un projet de feuille de route sur la Propriété effective, la Mise à jour systématique du site web ,l'Elaboration des TDR pour les études de cadrage 2016, 2017,2018, l'Elaboration des rapports de cadrage 2016, 2017 et 2018 ,l'Elaboration des TDR pour l'étude de cadrage 2019, l'élaboration et l'adoption des TDR pour les rapports ITIE ainsi que l'organisation des séances de formations sur le contenu local et le Genre

Dans le même temps, le DN-ITIE a pu démarrer neuf (09) activités de manière plutôt satisfaisante dont notamment l'organisation trimestrielle de sessions ordinaires du GMC. Vingt (20) activités n'ont pas connu de début d'exécution du fait de contingences diverses.



Graphique1 : Niveau d'exécution des activités

ACTIVITES REALISEES

❖ Mission de travail et d'échange d'expérience auprès de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives du Sénégal

Du 25 au 30 Janvier 2020, une équipe du Groupe Multipartite de Concertation GMC de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives du Niger conduite par son Président, Mr HAMADOU ADAMO SOULEY, Directeur de Cabinet du Premier Ministre du Niger a entrepris une mission de travail et d'échange d'expérience auprès de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives du Sénégal avec le soutien financier du Projet d'Appui à la Compétitivité de l'Economie et à la Gestion Financière (PACEGEF) financé par la Banque Africaine de Développement (BAD). La délégation était composée des membres du DN/ITIE Niger dont le Secrétaire Permanent Mr Abdel Karim AKSAR et les membres des différentes commissions du GMC et du Secrétariat technique. Prévu dans le plan d'actions 2019-2021 du GMC de l'ITIE-Niger et dans la perspective de retour du Niger dans le processus ITIE, ce voyage d'étude dans un pays conforme à l'ITIE vise à permettre aux membres du GMC (Administration, Sociétés Minières et Organisation de la Société Civile) de mieux s'inspirer des bonnes pratiques et de l'expérience du Sénégal dans la mise en œuvre de l'Initiative.

❖ **Participation du DN/ITIE-Niger à la réunion du Conseil d'Administration de l'ITIE à Oslo**

En février 2020, le Président du GMC a participé en compagnie du Secrétaire Permanent du DN/ITIE-Niger à la réunion du conseil d'administration organisée à Oslo. Cette réunion a consacré le retour du Niger au processus ITIE.

❖ **Première réunion ordinaire du Comité de Supervision dans la salle de réunion de la SONIDEP, le jeudi 27 Aout 2020.**

Sous la haute autorité de SEM le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Président du comité de Supervision du Dispositif National de mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industrie Extractives, s'est tenue, la première réunion ordinaire dudit Comité dans la salle de réunion de la SONIDEP , le jeudi 27 Aout 2020 à partir de 15 h.

Au cours de cette réunion plusieurs points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

- a. **Présentation des exigences de la norme 2019**
- b. **Présentation de l'état d'avancement de la mise en œuvre du processus ITIE au Niger**
- c. **Approbation du plan d'actions 2020-2022 du DN/ITIE-Niger**

Il convient de souligner que les attributions du CS concernent notamment la définition des stratégies du DN/ITIE et l'approbation de documents dont le plan d'actions du Dispositif.

❖ **REUNION DES COMMISSIONS THEMATIQUES**

Plusieurs réunions de commissions thématiques ont été organisées dans le cadre de la mise en œuvre des activités.il s'agit de :

- Une réunion de la commission audit et statistique le 15 janvier 2020
- Une réunion de la commission communication le 29 Mai 2020

- Une réunion de la commission communication le 15 Juin 2020
- Une réunion de la commission renforcement de capacité le 16 juin 2020
- Une réunion de la commission communication le 14 Octobre 2020

❖ **Session ordinaire du GMC du 30 Juin 2020**

Le 30 juin 2020, s'est tenue une réunion du GMC avec comme ordre du jour, les points suivants:

- a) Informations
- b) Examen de la proposition de révision des textes du DN/ITIE-Niger;
- c) Adoption du plan d'actions 2020-2022;
- d) Adoption de la Feuille de route pour la propriété effective ;
- e) Examen et adoption du projet de termes de référence pour le recrutement de l'Administrateur Indépendant pour l'élaboration du rapport 2019;

❖ **Atelier de formation sur le contenu local, transferts infranationaux et genre dans le secteur extractif du 16 au 18 Septembre 2020 à Tillabéri**

La session s'est déroulée à Tillabéri avec la participation d'une quarantaine d'acteurs dont 20 provenant du Chef-lieu de région et 20 du Département de Gothèye.

L'objectif général était de permettre aux participants de s'approprier les aspects liés au contenu local afin de disposer des informations pertinentes à même de contribuer au développement socio-économique des zones concernées.

❖ **Création d'un nouveau Site Web pour le DN ITIE -NIGER**

Dans le cadre de sa mission qui consiste, entre autres, à promouvoir la transparence et communiquer le plus largement possible les données du secteur extractif, le DN-ITIE a prévu le lancement d'un nouveau site web moderne et avec beaucoup plus de fonctionnalités avec l'appui du projet

PRACC . L'objectif est de proposer au grand public une plateforme plus moderne, interactive et sur lequel, il est possible de trouver des informations fiables et systématiques sur le secteur extractif.

❖ **Webinaires 2020**

Compte tenu de la pandémie de la COVID 19, plusieurs webinaires ont été organisés par le Secrétariat International de ITIE, auxquels le DN/ITIE-Niger a assisté.

N°	Activités	Périodes	Participants
1	Webinaire sur le modèle des données résumées	31 Mars 2020	Secrétariat Exécutif et GMC DN/ITIE-Niger
2	Webinaire sur le guide de déclaration par projet	23 Avril 2020	Secrétariat Exécutif DN/ITIE-Niger et GMC
3	Webinaire sur les Nouvelles Mesures de politique fiscale pour le secteur minier face au COVID-19	26 Mai 2020	Secrétariat Exécutif DN/ITIE-Niger et GMC
14	REUNION DES COORDONNATEURS NATIONAUX DES PAYS DE L'AFRIQUE FRANCOPHONE"	11 Juin 2020	Secrétaire Exécutif
	Webinaire intitulé « EBAUCHE POUR UN NOUVEAU MODELE DE VALIDATION »	29 Juin 2020	Secrétariat Exécutif DN/ITIE-Niger et GMC
	Webinaire sur les Exigences de l'ITIE dans les Entreprises de l'Etat	16 Juillet 2020	Secrétariat Exécutif DN/ITIE-Niger et GMC
	Webinaire sur les dépenses quasi-fiscales	20 Août 2020	Secrétariat Exécutif DN/ITIE-Niger et GMC
	Webinaire sur le Plan de Travail pour évaluer l'impact	11 Novembre 2020	Secrétariat Exécutif DN/ITIE-Niger et GMC

Tableau1 : webinaires 2020

III. Evaluation des progrès réalisés pour chaque Exigence de l'ITIE

Le Niger a été admis comme pays de mise en œuvre lors de la session du 13 février 2020 du Conseil d'Administration de l'ITIE.

La norme ITIE 2019 comporte 7 exigences réparties en 34 sous-exigences.

Exigence 1 : SUIVI PAR LE GROUPE MULTIPARTITE

Cette exigence comporte 5 sous-exigences à savoir :

- 1.1. Engagement de l'Etat
- 1.2. Engagement des entreprises
- 1.3 Engagement de la société civile
- 1.4 Le groupe multipartite
- 1.5 Le plan de travail.

Des efforts doivent être faits pour améliorer la situation au niveau des 3 premières sous-exigences.

1.1 ENGAGEMENT DE L'ETAT

Au niveau de cette sous-exigence, l'Etat doit nommer un haut responsable chargé de diriger la mise en œuvre de l'ITIE.

Un Secrétaire Permanent a été nommé par arrêté du Premier Ministre, mais suite à la révision des textes constitutifs et leur adoption par décret cette nomination doit être régularisée avec la nomination d'un Secrétaire exécutif par décret.

L'Etat doit Participer pleinement, effectivement et activement au processus ITIE. Le collège de l'état regroupe toutes les institutions concernées par le secteur extractif; Cependant l'intégration de l'ITIE dans les systèmes gouvernementaux et la participation des représentants de l'Etat au GMC ne sont pas effectives. Ainsi la participation des représentants de l'Etat aux réunions du GMC tourne en moyenne autour de 50%. En outre, les systèmes d'archivage et de sauvegarde des données ne permettent d'accéder facilement aux informations requises par ITIE. Un programme de formation sur la norme a été programmé en 2021 à l'intention des entités déclarantes de l'Etat. Un appel a été lancé au Ministres membres du Comité de Supervision pour qu'il suscite une meilleure implication de leur département pour la réussite de la mise en œuvre.

1.2 ENGAGEMENT DES ENTREPRISES

Les entreprises doivent participer pleinement, effectivement et activement au processus ITIE. Un collège des entreprises a été mis en place. Cependant la participation des entreprises est handicapée par l'absence d'une chambre des mines. Le Niger est le seul pays de l'UEMOA à ne pas disposer de chambre des mines. L'UEMOA a, à plusieurs reprises recommandé au Niger de tout mettre en œuvre pour la création d'une chambre des mines. Toutefois le collège des Entreprises s'est organisé sur une plateforme et participe activement aux réunions du GMC (78%) et des commissions thématiques.

ENGAGEMENT DE LA SOCIETE CIVILE

La société civile doit participer pleinement, effectivement et activement au processus ITIE. Le collège de la société civile est mis en place et fonctionne selon un règlement intérieur et un code de conduite. Cependant, la participation n'est pas active d'où la nécessité de procéder à la formation des acteurs de la société civile sur le rôle qu'ils doivent jouer dans la mise en œuvre du processus ITIE.

Exigence 2 : CADRE LEGAL ET INSTITUTIONNEL, OCTROI DES LICENCES ET DES CONTRATS

Cette exigence comporte 6 sous-exigences à savoir :

- 2.1 Cadre juridique et fiscalité
- 2.2 Octroi des licences et des contrats
- 2.3 Registre des licences
- 2.4 Contrats
- 2.5 Propriété effective
- 2.6 Participation de l'Etat

Des efforts doivent être faits concernant la satisfaction des sous-exigences ci-dessous

2.1 Cadre juridique et fiscalité

L'exigence 2.1 relative à la description du cadre juridique et de la fiscalité applicables aux industries extractives et à la documentation des réformes sera prise en compte dans l'élaboration des prochains rapports.

2.2 OCTROI DES LICENCES ET DES CONTRATS

Les Etats de mise en œuvre de l'ITIE sont tenus de publier les procédures et condition d'octroi des licences. Les procédures d'octroi doivent être formalisées et publiées. Il est recommandé d'élaborer un manuel de procédure au niveau des ministères concernés. C'est d'ailleurs ce qu'a recommandé la Cour des Comptes.

2.3 REGISTRE DES LICENCES

Les Etat de mise en œuvre doivent tenir un système de registre public ou de cadastre contenant les informations actualisées et complètes, concernant chaque licence octroyée aux entreprises entrant dans le périmètre d'application de la mise en œuvre de l'ITIE. Les registres des licences existent, mais doivent modernisés, mis à jour régulièrement et transmis systématiquement au DN/ITIE-Niger.

2.4 CONTRATS

Un plan de divulgation des contrats doit être élaboré et de mis en œuvre
La constitution du Niger fait obligation de publier les contrats et conventions au journal officiel. Pour pallier aux difficultés que rencontre le JO pour ces publications, le DN.ITIE-Niger publie les contrats et conventions dont il dispose sur son site. Environ 84% des conventions minières sont publiés sur le site du DN/ITIE-Niger en 2020. L'intégralité des conventions pétrolières est publiée au JO et sur le site du DN/ITIE-Niger en 2020.

PROPRIETE EFFECTIVE

Les Etats de mise en œuvre doivent mettre en place un registre public des bénéficiaires effectifs des entreprises qui font une demande de licence ou de contrat pétrolier, gazier ou minier, de production ou d'exploration, ou y détiennent une participation directe et cela devra inclure l'identité de leurs bénéficiaires effectifs, leur degré de participation, et les modalités d'exercice de cette participation ou du contrôle desdites entreprises.

Pour fournir des précisions sur la politique du gouvernement et sur les discussions du groupe multipartite en matière de divulgation relative à la propriété effective, une feuille de route a été élaborée mais reste à être adoptée par le Gouvernement pour sa mise en œuvre. Le projet de feuille de route comprend la réalisation d'une étude de faisabilité qui permettra de passer en revue le cadre juridique et réglementaire pour la divulgation des bénéficiaires effectifs des entreprises, et l'identification des institutions les plus à même de collecter et de vérifier les données soumises par les entreprises

2.5 PARTICIPATION DE L'ÉTAT

Les sociétés d'Etat du secteur extractif doivent rendre publics leurs comptes financiers audités ou principaux documents financiers (c'est-à-dire le bilan, le compte de résultat, le flux de trésorerie) si des états financiers ne sont pas disponibles. Elles doivent en outre présenter en détail les règles et les pratiques liées aux charges d'exploitation et aux dépenses en capital des entreprises d'État, ainsi qu'aux marchés passés, à la sous-traitance et à la gouvernance d'entreprise. Pour se faire ces sociétés d'Etat doivent fournir les informations requises au DN/ITIE-Niger. Elle ne s'y sont pas conformé en 2020.

Exigence 3: EXPLORATION ET PRODUCTION

Cette exigence comporte 3 sous-exigences à savoir :

3.1 L'exploration

3.2 La production

3.3 L'exportation

Pour l'ensemble de ces trois sous-exigences, il s'agit de divulguer les données requises en temps voulu.

Les ministères et les entreprises doivent communiquer systématiquement ces données au DN/ITIE pour publication.

L'arborescence du site web a été conçu pour diffuser ce type d'informations.

Exigence 4 : COLLECTE DES REVENUS

Cette exigence comporte 9 sous-exigences à savoir :

- 4.1 Divulgence exhaustive des taxes et revenus
- 4.2 Revenus des ventes des parts de production de l'Etat et/ou autres revenus perçus en nature
- 4.3 Fournitures d'infrastructures et accord de troc
- 4.4 Revenus provenant du transport
- 4.5 Revenus des ventes des parts de production de l'État et/ou autres revenus perçus en nature
- 4.6 Paiements infranationaux
- 4.7 Niveau de déségrégation
- 4.8 Ponctualité des données
- 4.9 Qualité des données et assurance de la qualité

Il sera pris compte de tous les aspects des sous-exigences ci-haut dans l'élaboration des rapports. Concernant les sous-exigences 4.9, un projet d'accord de partenariat avec la Cour des Comptes est envisagé.

Exigence 5 : AFFECTATION DES REVENUS

Cette exigence comporte 3 sous-exigences à savoir :

- 5.1 Répartition provenant des industries extractives
- 5.2 Transferts infranationaux
- 5.3 Gestion des revenus et des dépenses

Les informations requises seront collectés par les points focaux et intégrés dans les rapports.

Exigence 6 : DEPENSES SOCIALES ET ECONOMIQUES

Cette exigence comporte 4 sous-exigences à savoir :

- 6.1 Dépenses sociales et environnementales par entreprise extractive
- 6.2 Dépenses quasi budgétaires
- 6.3 Contribution du secteur extractif à l'économie
- 6.4 Impact environnemental des activités extractives

Les informations requises seront collectés par les points focaux et intégrés dans les rapports.

Exigence 7 : RESULTATS ET IMPACT

Cette exigence comporte 4 sous-exigences à savoir :

7.1 Débat public

7.2 Accessibilité des données et données ouvertes

7.3 Recommandations tirées de la mise en œuvre de l'ITIE

7.4 Examen des résultats et de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE

Ces sous-exigences seront mise en œuvre après la publication du premier rapport ITIE prévu en 2021. Par rapport à la sous exigence 7.2 Accessibilité des données et données ouvertes, une politique de données ouvertes a élaborée.

Matrice du plan de travail 2020

Axe I : Renforcement de la gouvernance interne de l'ITIE Niger

Objectif : Mettre en place des mécanismes et procédures qui garantissent le processus décisionnel transparent et redevable vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes ainsi que du public

Résultat : Les mécanismes et procédures décisionnels mis en place permettent au DN/ITIE Niger de prendre des décisions transparentes et redevables vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes ainsi que du public

Objectifs Spécifiques	Résultats	Activités	IOV/ Livrables	Responsables	Période	Niveau d'exécution	Coût en millions FCFA	<input type="checkbox"/> Non réalisé <input checked="" type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Reprogrammé
					2020			
OS 1 : Mettre à jour le Plan d'action conformément à la note d'orientation N° 2 pour tenir compte de la Norme ITIE	L'ensemble des parties prenantes sont consultées et contribuent effectivement à la mise à jour du plan de travail	Identification des priorités nationales des IE au Niger	Compte rendu de réunions	GMC-ST/ITIE	T1	réalisé	SI	<input checked="" type="checkbox"/>
		Définition des objectifs et des activités pour la mise en œuvre de l'ITIE Niger conformément aux priorités	Compte rendu de réunions	GMC-ST/ITIE	T1	réalisé	SI	<input checked="" type="checkbox"/>
		Publication du Plan de travail de l'ITIE	Site web intégrant le plan d'actions	GMC-ST/ITIE	T3		SI	<input checked="" type="checkbox"/>
		Révision périodique et annuelle du plan de travail	Plan d'actions révisé	GMC-ST/ITIE	T4		SI	<input checked="" type="checkbox"/>
OS2 : Tenir régulièrement les réunions du GMC		Organisation trimestrielle de sessions ordinaires du GMC (adoption des rapports, des TDRs, des documents de travail...)	Procès-verbaux, rapports, documents de travail, TDR, etc.	GMC-ST/ITIE	T3 et T4		24	1 réunion tenue

		Organisation de séance de travail des commissions thématiques et autres groupes de travail	Comptes rendus, rapports et documents produits	GMC-ST/ITIE	T1, T2, T3 et T4		1	
		Elaboration du rapport annuel d'activités	rapports	GMC-ST/ITIE	T4	T4	T4	SI
		Publication du rapport d'activités	Rapport d'activités	GMC-ST/ITIE	T4	T4	T4	PM

Sous Total
25

25

Axe II: Amélioration de la transparence et de l'accès à l'information dans le secteur extractif au Niger

Objectif : Faire de l'ITIE un véritable outil de transparence et d'accès à l'information dans le secteur extractif au Niger

Résultat : ITIE devient véritable outil de transparence et d'accès à l'information dans les Industries extractives au Niger

OS 1 : Renforcement des systèmes nationaux pour une production ponctuelle, systématique, et ouverte de données fiables sur le secteur extractif.	les données clés concernant le secteur sont systématiquement divulguées	Cartographie des systèmes de production des données requises dans le cadre de l'ITIE	Les systèmes de production des données requises dans le cadre de l'ITIE sont cartographiés	ST/ITIE	T4	SI	
		Mise en place d'une base de données au sein du DN/ITIE	base de données	GMC-ST/ITIE	T4	3	
		Elaborer une feuille de route sur la Divulgence des données du secteur extractif	Rapport ITIE	ST/ITIE	T4	SI	

		création d'une plateforme avec la DGI, la DGD et le Trésor et les ministères sectoriels	Plateforme Disponible	ST/ITIE- Ministère des Finances	T4	87	
		Elaborer la politique sur les données ouvertes			T3	SI	
OS2 : divulgation des bénéficiaires effectifs des entreprises pour les entreprises minières et pétrolières	Les bénéficiaires effectifs des entreprises pour les entreprises minières et pétrolières sont identifiés	Elaboration d'un projet de feuille de route	Projet de feuille de route	GMC- ST/ITIE-	REALISEE	SI	
		Réalisation d'une étude sur le PR passer en revue le cadre juridique et réglementaire pour la divulgation des bénéficiaires effectifs des entreprises, et identifier les institutions les plus à même de collecter et de vérifier les données soumises par les entreprises.	TDRs étude sur le PR	GMC- ST/ITIE-	T4	5	
		Soumission au Gouvernement de la feuille de route pour Document soumis adoption	Document soumis	GMC- ST/ITIE-	T4	SI	
		atelier sur la propriété effective avec les entités déclarantes (entreprises et administrations pertinentes) avant le	Rapport	GMC- ST/ITIE-	T4	10	

		remplissage des formulaires de déclaration afin de s'assurer que les données communiquées dans le rapport ITIE sont fiables et exhaustives						
		Opérationnalisation de la feuille de route	Plan de suivi	GMC-ST/ITIE-Tribunal du Commerce	T4	2		
OS3 : Publier les contrats, licences et permis octroyés aux entreprises extractives	Les contrats et permis octroyés aux entreprises extractives sont publiés	Mise à jour systématique du site web	Contrats et permis publiés	ST/ITIE	T4	5		
Cout Total en Millions						112		
Axe III : Production, publication des rapports ITIE et pérennisation du processus ITIE								
Objectif: Renforcer les progrès dans la mise en œuvre des exigences de l'ITIE et la Production de données exhaustives et fiables sur les secteurs minier et pétrolier								
Résultat : Les rapports de conciliation de qualité respectant la Norme ITIE sont produits et l'exercice de pré validation est préparé								
OS 1 : Réaliser des études de cadrage pour définir le périmètre et le seuil de matérialité pour chaque rapport de cadrage ITIE	Le périmètre et le seuil de matérialité pour chaque rapport de conciliation ITIE sont connus grâce aux études de cadrage	Elaboration des rapports de cadrage 2016, 2017,2018	rapports de cadrage 2016, 2017,2018	GMC	T3 ET T4			
		Elaboration du rapport de cadrage 2019 par l'administrateur indépendant	Rapport de cadrage 2019	GMC/administrateur indépendant	T4			
		Atelier de validation technique des études de cadrage	Rapports	ST	T4	7		
OS2 Produire les rapports ITIE	Les rapports pays ITIE sont produits	Elaboration et adoption des TDR pour les rapports ITIE de 2016 à 2018	TDR disponible	GMC et ST	T3 et T4	SI		

	conformément à la norme	Recrutement des administrateurs indépendants de 2015 à 2018 et élaboration des rapports	Contrats locaux de prestation de service	GMC	T4	40	
		Recrutement des administrateurs indépendants de 2019 par Avis d'appel d'offres international	Contrats et rapports de conciliation	Administrateur Indépendant	T3 et T4	PM	
		Organisation des séances de validation des rapports	Rapports atelier de validation	GMC	T4	PM	
		Edition des rapports	Nombre de rapport	GMC et ST		30	
OS3 : apprécier la contribution du secteur extractif au PIB et au développement local	l'ITIE est utilisé par les parties prenantes comme un instrument de bonne gouvernance économique et sociale pour le développement durable.	Réalisation d'une étude sur la contribution du secteur extractif au PIB.	TDRs	GMC- ST ITIE	T4	5	
		Réalisation d'une étude de cadrage du secteur minier artisanal	TDRs	ST ITIE	T3	10	
		Réalisation d'une étude d'impact de l'allocation et la répartition des revenus provenant des industries extractives	TDRs	GMC- ST	T4	5	
OS4 Renforcement des entités déclarantes (administration et entreprises) sur les	Les entités déclarantes (administration et entreprises) sont outillées sur les données à fournir	Formation sur le Renforcement des entités déclarantes (administration et entreprises) sur la Norme	Rapport	ST	T4	10	

données à fournir dans le cadre du rapport ITIE		ITIE et sur les données à fournir							
Cout total provisoire							128		
Axe IV: Communication et vulgarisation de la Norme et des rapports ITIE									
OG : Mener des actions de sensibilisation, de communication et de dissémination afin de rendre les rapports largement accessibles et alimenter des débats publics responsables									
Résultat : Les informations sur les contenus des rapports et de la norme ITIE sont largement disponibles et facilement accessibles									
OS1 : Disséminer les rapports	Tous les rapports ITIE sont diffusés et compris	impression des rapports ITIE et leurs synthèses en Français et langues locales	Rapports et synthèses disponibles	ST	T4	10			
OS2 : Améliorer la visibilité d' ITIE Niger	L'ITIE-Niger est connue du public	Signature de partenariat de rédaction, de publication, de production et de diffusion avec les médias et agences de communication	Accord de partenariat	ST	T4	5			
		Animation des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, linkedIn, Instagram, etc.)	Revue de presse	GMC et ST	T3	SI			
		Mise à jour du site ITIE-Niger	Contrat	ST	T3	5			

		Conception et impression des supports de communication (affiches, dépliants, gadgets, autocollants, posters, Tee-shirt, banderole etc.) sur l'ITIE	Supports et pièces justificatives	ST	T3 et T4	7	
Cout total provisoire						27	
Axe V: Renforcement des capacités des parties prenantes							
Objectif : Consolider et renforcer les capacités des parties prenantes dans la mise en œuvre.							
Résultat : Les capacités des parties prenantes et autres groupes cibles sont renforcées.							
OS1 : Elaboration du plan de renforcement de capacités	Le plan de renforcement de capacités est élaboré	Atelier d'élaboration du plan de renforcement des capacités	Rapport de l'atelier	GMC- ST	T3	5	
OS2 : Mettre en œuvre le plan de formation	Les parties prenantes sont formées sur la Norme	Atelier de formation des membres du GMC sur la norme	Rapport	GMC- ST	T4	10	
		Atelier de formation des acteurs de la justice sur la norme	Rapport de l'atelier	GMC- ST	T4	10	
		organisation de sessions de formation sur le contenu local, les transferts Infranationaux et le genre.	Rapport de l'atelier	GMC- ST	T4		

OS3 : Organiser les voyages d'échange, d'étude et de visite de site	Les voyages d'échanges et de visite de site sont organisés	voyages d'échange, d'étude et de visite de site	Rapports	ST	T4			15	
Cout total								40	
Axe VI : Suivi Evaluation et pérennisation du processus ITIE									
Objectif : Renforcer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de l'ITIE et Préparer l'exercice de pré-validation									
Résultat : Un dispositif de suivi Evaluation est créé et la pré validation est préparée									
OS 1 Renforcer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de l'ITIE	La mise en œuvre du processus ITIE est évaluée	Création d'un dispositif de suivi évaluation	dispositif de suivi évaluation	ST	T4			PM	
OS 2 Evaluer l'impact de la mise en œuvre du processus ITIE	l'impact de la mise en œuvre du processus ITIE est connu	Réalisation d'un exercice annuel d'évaluation des résultats et de l'impact de l'ITIE	Rapport	ST	PM			PM	
OS 3 : Produire le rapport annuel d'avancement 2020	Le rapports annuel d'avancement est produit	Elaboration du rapport	Disponibilité des rapports	ST	PM			PM	
		Organisation de l'atelier de validation de rapport	Rapports	GMC et ST	PM			5	
		Publication du rapport d'avancement	Rapport d'activités	GMC et ST	PM			PM	
Cout total								5	